

FICHE DE METHODOLOGIE

Plusieurs types de devoirs seront proposés, mais pour tous il faut :

- 1) Lire et relire le sujet : une virgule peut tout changer.
- 2) Plan à établir en 2 parties et 2 sous parties cohérentes et équilibrées
- 3) Faire des chapeaux et des transitions. Pas de conclusion.

Le commentaire d'arrêt : on vous demande d'identifier la portée de l'arrêt par rapport au reste de la jurisprudence, sans faire de la paraphrase. Il vous faut expliquer le raisonnement du juge et la solution de la décision.

On commente la prétention des parties, les moyens soulevés et la réponse du juge.

Pour le plan, il faut coller le plus possible à l'arrêt, pour ne pas tomber dans la dissertation : il faut expliquer les points du raisonnement, sans aller vers un devoir théorique.

Introduction : elle doit aller du général au particulier.

- 1) Une phrase d'attaque : citation, phrase de votre propre cru, pour attirer l'intérêt du lecteur. Répondre à la question « d'où je pars », assez général.
- 2) Résumé des faits : de façon succincte, pas la peine de reprendre tous les détails, il s'agit juste le problème juridique posé et la solution du juge. Pas de phrases trop longues, mais des phrases simples pour poser la situation.
- 3) La procédure suivie devant les juridictions : 1^{er} degrés, appel, arrivée devant la juridiction dont on commente la décision.
- 4) Le problème de droit que le juge cherche à résoudre : résumer le problème de droit principal, si possible sous la forme d'une question (pour plus de clarté).
- 5) Donner la réponse du juge : le raisonnement suivi rapidement puis le dispositif.
- 6) Annonce du plan à partir de la réponse de la juridiction (I et II uniquement).

Le commentaire de décision du CC :

Particularité : il n'y a pas réellement de faits à détailler. Il convient donc de s'arrêter sur le contexte politique, économique, social, historique ou juridique qui encadre la décision. Parler aussi de la loi déférée devant le CC, détailler les conditions de la saisine.

Cela donne : phrase d'attaque classique, les faits sont remplacés par le contexte dans lequel le CC a eu à se prononcer, le litige et questions soulevées, arguments échangés par les parties (autrement dit les moyens soulevés par les parlementaires qui ont saisi le CC), le problème de droit, la solution et le plan.

Le commentaire de texte : il s'agit de trouver et de préciser l'intérêt et l'apport du texte.

Il faut éviter 2 écueils :

- faire une dissertation, s'éloigner du texte pour étaler son cours. Penser à citer le texte dans le corps du devoir, pour montrer que vous vous appuyez dessus.
- faire de la paraphrase, seulement répéter le texte autrement, il doit y avoir un apport personnel.

Le plan doit coller au texte, vous pouvez apporter des exemples pour étayer vos propos, citer vos connaissances, citer d'autres auteurs que vous connaissez, des décisions de jurisprudence ...

Introduction :

- 1) Phrase d'attaque : ne pas en mettre plutôt que totalement incongrue.
- 2) Présentation du texte : date, type de texte (article, ouvrage, texte de loi ...), date pour le situer dans le droit positif, références précises (nom de la revue, pages ...).
- 3) Présentation de l'auteur : nom, qualité (prof de fac, haut fonctionnaire, parlementaire ...), position dans la doctrine.
- 4) Définir les termes du sujet (savoir de quoi l'on parle) : définir les termes principaux qui seront

- employés dans le devoir, écarter les éléments hors sujet.
- 5) Intérêt du sujet : actualité, sujet en cours d'évolution, position différente de l'auteur par rapport au reste de la doctrine. Cela est nécessaire pour délimiter le sujet : dire de quoi on va parler.
 - 6) Le problème de droit posé par l'auteur et la réponse de l'auteur.
 - 7) Annonce du plan, c'est-à-dire le commentaire du raisonnement de l'auteur.

Dissertation :

Principale difficulté : aucun document sur lequel s'appuyer, connaître parfaitement le sujet.

Introduction :

- 1) Phrase d'attaque.
- 2) Définir les termes du sujet, pour le délimiter. Cela permet d'encadrer selon vous allez parler, d'écarter les points de vue que vous n'allez pas développer, expliquer pourquoi. Donner un exemple : les principes budgétaires classiques, pas traiter les modernes.
- 3) Intérêt du sujet.
- 4) Le problème, la question posée : plus ou moins reprise du sujet de dissertation, attention de ne pas le modifier, en le reformulant.
- 5) Annonce du plan.

Le cas pratique :

En réalité, il s'agit de « faux » cas pratiques, destinés à répondre à des questions de droit des finances publiques, sous une forme particulière qui consiste dans la mise en situation.

Au milieu de faits qui vous seront exposés, il suffira de déceler les questions juridiques qui se posent, quand elles ne vous sont tout simplement pas données directement. Il faudra répondre à ces questions d'une manière particulière, qui consiste à mettre en forme votre raisonnement et vos réponses.

- 1) Il est possible de prendre un style particulier : si l'on vous demande une consultation juridique, un courrier, un mémo ...
- 2) Surtout, il convient de ne pas répondre de manière brute à la question, il faut construire un raisonnement, le détailler, puis donner la réponse finale.

Il faut repérer la question, la recopier.

Expliquer ce que l'on vous demande.

Citer les dispositions juridiques (articles de la Constitution, lois ...) qui vous permettront de répondre.

Donner la solution générale.

Appliquer cette décision, c'est-à-dire répondre concrètement à la question, dans le cas précis qui vous est soumis : cela peut être une exception par exemple.

Donner la solution finale.

La synthèse de plusieurs documents :

Il ne s'agit pas d'un exercice juridique à proprement parler : il vous faut, à partir de plusieurs documents (textes, tableaux, rapports parlementaires), effectuer une synthèse.

Il ne s'agit pas de faire des résumés de chaque document dans son coin, ni même de faire un résumé unique de plusieurs documents.

Il faut les synthétiser, c'est-à-dire **tirer les informations utiles de chacun d'eux, pour répondre à une question précise, pour construire le raisonnement et justifier vos propos. Dire dans quel document vous tirez votre information. Apport personnel conseillé ici.**

Vous devez introduire vos propos rapidement pour expliquer ce que vous allez faire : expliquer les documents dont vous avez la disposition, expliquer la question que vous allez traiter.

Ensuite, dans le corps du devoir, il vous faut répondre à la question, étayer vos propos.

Possibilité de conclure, mais pas pour faire uniquement de la répétition.